

surfaces encore plus restreintes, on conçoit que la migration de la matière amylacée doive y être très-ralentie, si même celle-ci n'est pas entièrement consommée sur place.

M. Chatin signale, de la part de M. Gubler, la présence de l'*Oxalis Libyca* en Provence. Cette plante, observée d'abord en Corse, puis à l'état sporadique aux environs de Nice, semble devoir se répandre rapidement sur le littoral méditerranéen. M. Gubler l'a trouvée en avril 1876, couvrant de grandes étendues et en pleine floraison dans le voisinage de Toulon.

Il présente ensuite, de la part de M. Guitteau, la communication suivante :

ADDITIONS A LA FLORE DE LA VIENNE, par **M. GUITTEAU.**

L'année dernière, au mois de juillet, MM. Poirault et de Boisgrollier rapportaient de Moncontour : le *Lathyrus tuberosus* L., jusqu'alors inconnu dans la Vienne, l'*Urtica pilulifera* L. et le *Rubia tinctorum* L. ; de Martaizé : le *Chlora imperfoliata* L., l'*Inula britannica* L. et le *Rapistrum rugosum* Bœrh, déjà signalé par Boreau à Saint-Genest, près Lencloître, à Loudun, Pouançay, à la Motte-Bourbon, sur le bord de la Dive et sur le bord opposé en Maine-et-Loire, mais ne figurant pas dans la Flore de Delastre et omis par mégarde dans le *Catalogue des plantes vasculaires de la Vienne*, publié récemment par M. Poirault lui-même. Enfin ces messieurs cueillaient, en passant à Airvault, sur nos limites, l'*Oenanthe crocata* L., que nous espérons bien rencontrer un jour sur le territoire même de notre département.

De son côté, et malgré les occupations nombreuses inhérentes à sa profession, M. Parhasard, instituteur à Saint-Pierre de Maillé, poursuivait l'idée ingénieuse de faire la flore de sa commune. Il présentait, en 1874, au concours agricole de Châtellerault, un herbier, premier fruit de ses recherches, œuvre assurément méritoire et jugée digne d'une médaille d'argent. Cet herbier, que nous venons de visiter, M. Contejean et moi, contient beaucoup de bonnes plantes de la région.

On peut citer entre autres :

Isopyrum thalictroides L.  
Corydallis solida Sm.  
Brassica Cheiranthus Vil.  
Nasturtium pyrenaicum R. Br.  
— silvestre R. Br.  
Cardamine impatiens L.  
Myagrum perfoliatum L.  
Helianthemum Fumana Mill.

Dianthus Caryophyllus L.  
Saponaria vaccaria L.  
Cucubalus bacciferus L.  
Lychnis diurna Sibth.  
Cerastium aquaticum L.  
Oenothera biennis L.  
Cerasus Mahaleb L.  
Chlora perfoliata L.

Gentiana Crucjata L.	Œnanthe pimpinelloides L.
Symphytum tuberosum L.	Bidens tripartita L.
Salvia Sclarea L.	Tanacetum vulgare L.
Ajuga genevensis L.	Andryala integrifolia L.
Datura Stramonium L.	Campanula persicæfolia L.
Hyoscyamus niger L.	— Erinus Link.
Digitalis purpurea L.	Erica vagans L.
— lutea L.	Anacamptis pyramidalis Rich.
Pinguicula lusitanica L.	Orchis fusca Jacq.
Cyclamen neapolitanum Ten.	— militaris L.
Euphorbia stricta L.	Limodorum abortivum Sw.
Gagea bohemica Schultz.	Cephalanthera pallens Rich.
Phalangium ramosum Lamk.	— ensifolia Rich.
Scilla bifolia L.	— rubra Rich.
Narcissus poeticus L.	Epipactis latifolia All.
Spiræa Filipendula L.	Neottia ovata Rich.
Ononis Columnæ All.	Eriophorum angustifolium L.
Medicago orbicularis All.	Adiantum Capillus-Veneris L.
Lotus tenuis Kit.	Athyrium Filix fœmina Roth.
Tetragonolobus siliquosus Scop.	Cystopteris fragilis Sm.
Astragalus glycyphyllos L.	Aspidium aculeatum Dall.
Bupleurum protractum Link.	Osmunda regalis L.
Conopodium denudatum Koch.	

Toutes ces espèces figureront honorablement dans la flore communale de Saint-Pierre de Maillé.

Au mois de mai dernier, MM. Poirault et de Boisgrollier ont découvert au Teil-au-Servant, commune de la Chapelle-Vivier, une nouvelle localité de *Ranunculus trichophyllus* Chaix et de *Lathræa squamaria*; aujourd'hui même M<sup>me</sup> Guitteau a ramassé, aux portes de Poitiers, le *Geranium pyrenaicum* L., espèce commune en France, nouvelle cependant pour la Vienne.

Mais la découverte la plus importante de l'année est sans contredit celle de M. Parhasard : ces jours derniers, il m'adressait, par la poste, l'*Allium siculum* Ucria, dont il ne paraît exister en France qu'une seule localité, à Malpey, près de Fréjus, dans le Var. M. Contejean, auquel je communiquai le fait, le jugea immédiatement digne d'intérêt, et, profitant des fêtes de la Pentecôte, nous sommes allés, en compagnie de MM. Lecuellé et Gravereau, professeurs au lycée, nous assurer *de visu* des conditions de station de cette plante rare et féliciter M. Parhasard de sa découverte.

L'*Allium siculum* croît au pied de la roche des Cottets, à peu de distance de Maillé, près du château que vient de faire construire M. du Fonténieux. L'aspect sauvage des lieux, l'absence de culture, de terrassements ou défrichements, donnent à cet *Allium* tous les caractères d'une plante spontanée (1).

(1) M. Contejean adressera lui-même une note à la Société botanique, dans le courant

Pendant notre promenade à Saint-Pierre de Maillé, quelques plantes, moins importantes sans doute, ont cependant attiré plus spécialement notre attention. Le *Campanula subpyrenaica* Timbal, trouvé près du port ; le *Pyrethrum corymbosum* de Remerle, sur les bords de l'Anglin ; le *Limodorum abortivum* L., abondamment répandu dans les bois de Puy-giraud et de la Roche-à-Gué ; le *Gentiana Crucjata* L., des rochers de la Guillotière ; les *Orchis militaris* et *fusca* du bois des Cottets ; le *Pinguicula lusitanica* L., des marais de la Pinsonnerie ; enfin le *Smyrniium Olusatrum* de la Goulfandière, sur la route de Maillé à Pleumartin : plante qui, suivant M. Parhasard, serait très-commune non loin de là, à la Jaltière.

Du reste, Saint-Pierre de Maillé, dans la vallée profondément creusée de la Gartempe, au sein d'une formation géologique complexe, entouré de vieux castels des plus pittoresques, flanqué de grottes calcaires, asile probable de quelque race troglodyte, nous semble ménager encore bien des surprises aux explorateurs consciencieux attirés par la beauté du site ou l'hospitalité bienveillante des habitants.

M. Chatin communique à la Société la lettre suivante de M. Bainier, à laquelle sont joints de nouveaux spécimens d'impressions de plantes d'après nature :

Le procédé que j'emploie pour obtenir des empreintes de plantes est analogue à celui qui est usité en typographie ; seulement, au lieu d'encre directement à l'aide du rouleau de gélatine, je me sers, comme dans les machines pour cartes de visite à la minute, d'un papier que j'encre à l'aide de ce même rouleau, et c'est ce papier qui me sert ensuite à encre la plante. Comme j'emploie de l'encre lithographique, qui est moins grasse que celle d'imprimerie, il en résulte que je puis produire directement sur pierre les dessins que vous voyez. Je ne parle pas ici des tours de main que l'habitude fait acquérir. Je dirai seulement qu'il est nécessaire d'employer peu d'encre, car on doit, comme pour les clichés photographiques, faire la retouche.

J'ai l'honneur de vous envoyer quelques dessins qui ne seraient point déplacés dans un ouvrage de botanique, bien qu'ils soient tels que je les ai obtenus.

Mon but, en effet, a été de permettre de livrer au public des gravures exactes et fidèles : gravures dont les clichés coûtent ordinairement fort cher et qu'on est obligé d'emprunter, soit à M. Guibourt, soit à M. Moquin-Tandon, etc.

Si, comme il arrive souvent, on n'a pas de pierre lithographique à sa

de l'année prochaine, en y joignant la plante complète fraîche ou dans un état parfait de conservation.